

**NV Remontées mécaniques SA, société exploitant le domaine skiable de Nendaz et Veysonnaz ainsi que 5 restaurants d'altitude recherche pour compléter son effectif :**

## **mécatronicien de remontées mécaniques / polymécanicien CFC**

(H/F) à 100%

### **Vos tâches**

Maintenance et dépannage des installations des remontées mécaniques.

Collaboration avec d'autres corps de métiers du domaine skiable (enneigement artificiel, matériel roulant, etc.).

Tournus de piquet en été ainsi que lors de manifestations sur notre domaine.

### **Votre profil**

Vous êtes au bénéfice d'un CFC de mécatronicien de remontées mécaniques, d'un CFC de polymécanicien ou d'un titre jugé équivalent.

Vous êtes proactif et savez travailler de façon autonome.

Vous êtes à l'aise en milieu alpin, notamment pour les travaux en hauteur et dans des conditions parfois difficiles.

Vous êtes en possession du permis de conduire et pratiquez le ski/snowboard.

Vous vous adaptez facilement aux périodes de travail variables.

Expérience professionnelle souhaitée, dans les remontées mécaniques un plus.

Madame Jessica Salamin, Spécialiste RH - Secrétaire générale, vous donnera sur demande tous les renseignements souhaités (rh@nvr.ch/027 289 52 08).

Si vous êtes intéressé par ce poste, nous nous réjouissons de recevoir votre dossier complet par e-mail [rh@nvr.ch](mailto:rh@nvr.ch) d'ici le 30 avril 2023.

### **Service « Remontées mécaniques - Mécanique »**

Nous vous proposons de travailler au cœur du domaine des 4 Vallées avec une équipe jeune et dynamique.

Durant l'été, les employés techniques des remontées mécaniques s'occupent principalement de la maintenance des installations de transports à câbles.

En hiver, les contrôles en phase d'exploitation ainsi que le service de dépannage représentent l'essentiel de l'activité.

Ils collaborent et soutiennent également les autres services de l'entreprise.

### **Nous offrons**

Contrat de durée indéterminée

Entrée en fonction à convenir

Abonnement de ski annuel 4 Vallées, ainsi que pour le/la conjoint/e et les enfants jusqu'à 20 ans

Parking gratuit

Carburant à prix entreprise

Défraiement pour les repas de midi durant toute l'année

Plan LPP amélioré allant au-delà du minimum légal

Cotisation perte de gain maladie prise en charge par l'entreprise à 100%

**ET BIEN D'AUTRES ENCORE !**